Liste des pièces à fournir pour une nouvelle demande

* CERFA n°14004-04
* Extrait cadastral
* Un titre de propriété ou une attestation de propriété d’un notaire ou de dernier appel de taxes foncières
* un titre de propriété ou une attestation de propriété d'un notaire ou le dernier appel de taxes foncières produit en recto-verso
* Pour les propriétaires représentés par un mandataire, l'annexe signée des 2 parties justifiant de ce mandat et l'original du mandat signé du propriétaire.
* Si la propriété est en indivision, une liste indiquant les noms, prénoms et domiciles des différents indivisaires
* Un justificatif d'identité juridique pour les propriétaires personne morale, une copie des statuts mis à jour et un extrait kbis.
* Une attestation sur l'honneur que le logement correspond aux normes de décence décrites par le décret en vigueur à la date de la demande
* Si le local objet de la demande est situé dans une copropriété, il est rappelé que le propriétaire devra attester sur l'honneur que la destination de l'immeuble et ou celle du logement ne s'opposent pas à la location meublée de courte durée, et ce, conformément aux dispositions du règlement de copropriété. À défaut, il devra fournir le procès-verbal d'une assemblée générale des copropriétaires l'autorisant à louer ainsi son logement.
* Un document précisant les modalités de stationnement prévues
* Photos de l’extérieur du logement et stationnement
* Tout document jugé nécessaire pour favoriser l’instruction du dossier